



Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 2 juillet 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-9-2-4

Service consulté

Association Départementale du
Tourisme

AIDE AUX CAMPINGS

Résumé : *Il est proposé d'accorder une subvention de 9 200 € en faveur de la Communauté de Communes du Jura Alsacien pour la création de 2 aires de services pour camping-cars.*

Le Département du Haut-Rhin intervient de manière significative en faveur de l'hôtellerie de plein air, qui représente un secteur important et en plein essor de l'offre en matière d'hébergements touristiques. Le dispositif en place dans le cadre du guide des aides vise à soutenir la création, l'aménagement et la modernisation de terrains de camping ainsi que l'installation d'Habitations Légères de Loisirs. La création d'aires de service pour camping cars peut par ailleurs être prise en compte dans le cadre des Contrats de Territoire.

Un dossier de demande d'aide est soumis à votre examen dans le cadre du présent rapport. Ce dossier étant arrivé complet avant le 1^{er} novembre 2009, il est instruit au titre de l'ancien guide des aides, qui prévoyait, pour la création d'aires de service pour camping-cars, une subvention à hauteur de 20 % des travaux, plafonnée à 4 600 € par aire.

Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement.

Bénéficiaire	Localisation	Montant de l'investissement éligible HT	Descriptif des travaux	Taux	Montant de la subvention
Communauté de Communes du Jura Alsacien	FERRETTE et OLTINGUE	122 429 €	Aménagement de deux aires de service pour camping-cars	20 %	9 200 € (plafond)

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 9 200 € à la Communauté de Communes du Jura Alsacien pour la création de 2 aires d'accueil pour camping-cars à FERRETTE et OLTINGUE ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20414, programme F241, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER